



JE SUIS CHEF/CHEFTAINE

Membre de l'équipe de maîtrise, au sein de l'unité, j'ai pour mission d'assurer une animation et un encadrement de qualité pour les jeunes qui me sont confiés

MA MISSION

- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.
- Organiser des activités éducatives (jeux, veillées, nature, manuelles, sportives, spirituelles,...).
- Encadrer la vie quotidienne
- Communiquer avec les familles.
- Veiller à la progression de chacun des enfants et des jeunes de l'unité.

LE TEMPS QUE ÇA NÉCESSITE

..... weekends par ans
 journée en weekend par mois
 soirées de préparation avec mon équipe
 réunions avec mon groupe par an
 jours de formation par an
 Autres :

QUI M'ACCOMPAGNE

Au quotidien dans ma mission

- Ma ou mon responsable d'unité

QUI ME SOUTIENT

Pour des besoins spécifiques

- Les membres de l'équipe de groupe
- Les membres de l'équipe territoriale et nationale

MON PARCOURS DE FORMATION

PRISE DE FONCTION

**Aide à la
Prise de Fonction**
(APF)



FORMATION INITIALE

TECH
(stage de formation générale
BAFA – 8 jours)



Ou Module Animateur de Scoutisme & Campisme MASC (non habilité BAFA – 4 à 5 jours) pour des profils spécifiques

FORMATION CONTINUE

APPRO
(formation d'approfondissement
BAFA – 8 jours)



Ou Module Appro pour des profils spécifiques

LES PRÉREQUIS

- Avoir plus de 17 ans
- Entrer dans une démarche de formation
- Inscrire sa mission dans celle de l'équipe de maîtrise (voir article 36 du règlement intérieur)



CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER DURANT CETTE MISSION

En plus des compétences du chef et de la cheftaine telles que définies par la qualification animateur du Scoutisme Français, je vais pouvoir développer :

DES SAVOIR-FAIRE

- Animer un groupe de jeunes
- Définir des priorités /gérer priorité
- Organiser et Gérer un projet
- Prendre des initiatives
- Résolution de problème
- Gestion budgétaire
- Gestion de conflit
- Communiquer
- Animation spirituelle et culturelle
- Conduire une réunion
-

DES SAVOIR-ÊTRE

- Assumer une responsabilité
- Autonomie
- Empathie / écoute / sens du relationnel
- Motiver / Valoriser
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur et organisation
- Capacité d'adaptation
- ...

COMMENT JE VAIS REMPLIR CETTE MISSION

Tu ne peux pas tout faire ? **Discutes-en avec ta ou ton responsable** pour définir les tâches et missions que tu souhaite assumer :

- ⊙ **J'établis** avec mon équipe de maîtrise le planning des activités
- ⊙ Je **participe** à la préparation et l'animation des réunions avec les jeunes
- ⊙ Je **mets en œuvre** les outils pédagogiques de la branche
- ⊙ Je représente mon équipe de maîtrise aux conseils de groupes
- ⊙ Je **participe** à la préparation et au rangement du matériel nécessaire aux activités
- ⊙ Je **prends un rôle** dans mon équipe de maîtrise (trésorier / trésorière, intendant/e,)
- ⊙ Je participe à la préparation et à l'animation spirituelle de mon unité
- ⊙ ...
- ⊙ ...
- ⊙ ...

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

À LA BONNE PLACE

Le Scoutisme propose un espace à chaque jeune dans un cadre collectif, cela demande de garantir en toutes circonstances les bases d'une relation éducative saine, comprenant... Par exemple...

De l'équité

Chacun.e a une place dans le groupe, les adultes mesurent l'importance de leur positionnement et savent garder une juste distance.

Chouchou, souffre-douleur...

Du respect

Chacun.e a droit à sa dignité, son intimité, son intégrité. Les chefs et cheftaines savent fixer les limites et prohiber tout châtiement corporel, toute humiliation, tout comportement sexualisé.

Totémisation, bizutage, « jeux » sexuels...

De l'autorité partagée

Les adultes veillent à chaque écart à évaluer la situation. Ils savent sanctionner sans punir, en responsabilisant. Ces attitudes permettent de réparer ou de restaurer la relation lorsqu'un écart a été constaté.

Une « réparation » réfléchie avec le jeune plutôt qu'une privation excluante...

DE L'ESPACE POUR TOUS...

Un groupe où se vit la bienveillance est un groupe où chacun.e, jeune ou adulte, se sent suffisamment bien pour être libre de s'exprimer sans avoir peur d'être jugé.e. Cela demande... Par exemple...

De l'attention

Chacun.e trouve écoute et empathie, chacun.e a la possibilité d'échanger sur toutes ses sources d'inquiétudes. Les adultes encouragent la remise en cause de tout comportement non apprécié et prennent au sérieux les rumeurs ou soupçons : ils savent alerter et dénoncer toute maltraitance ou abus.

Des cafés débats préparés avec les jeunes plutôt que des non-dits, des jeux des conseils animés dans un climat de confiance...

De la confiance

Les adultes croient en chacun des jeunes, ils veillent à valoriser leurs talents. Ils ont conscience que tout individu, eux y compris, est perfectible.

On évite d'assimiler une personne à ses seuls actes, on refuse la stigmatisation, même sous couvert d'humour...

TA RÉPUTATION NE SUFFIT PAS

Pour que la bienveillance puisse se jouer dans le mouvement, les adultes doivent pouvoir y évoluer en toute sécurité eux aussi. Cela demande un peu de vigilance mais aussi... Par exemple...

De la crédibilité plutôt que de l'exemplarité

Les adultes cherchent avant tout à mettre en cohérence leurs paroles et leurs actes, sont capables de reconnaître et d'assumer leurs erreurs. Ils sont attentifs à créer une relation de confiance avec chaque jeune.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

De la lucidité

Un.e adulte évite de se retrouver seul.e avec un jeune. Il.elle s'assure qu'en toutes circonstances, les activités sont menées en présence de deux adultes minimum. Il.elle sait garder la juste distance pour ne pas être entraîné.e dans des comportements de recherche d'attention inappropriés.

Repérer et éradiquer un lien de trop grande fusion avec un jeune

Ne pas sur-réagir à des crises de colère

LA SÉCURITÉ EN PREMIER...

Ce qui va sans dire va mieux en le disant. La sécurité physique et morale des jeunes est la priorité première des adultes du mouvement. Pour ne pas être vécue comme une contrainte permanente, elle demande... Par exemple...

De la vigilance

Les adultes veillent à la sécurité physique, psychologique, affective de chacun. C'est une manière d'être éducateur.rice.

Respect du taux d'encadrement, des conditions de couchage...

De la transparence

Les chefs et cheftaines ont une relation de confiance avec les acteurs éducatifs qui gravitent autour de l'unité. Ils communiquent avec des moyens et des méthodes appropriés. Ils informent suffisamment en amont des dispositions prises pour les activités, notamment celles liées à la sécurité.

Des plannings prévus et communiqués suffisamment à l'avance, des réunions parents à intervalles suffisantes, une présence aux conseils de groupe, communication sur les activités en autonomie...

LA LOI, UN INCONTOURNABLE

Souvent perçue comme une contrainte, la loi est avant tout pensée pour protéger les citoyens. Cela vaut de fait pour la législation concernant les Accueils de scoutisme, cadre dans lequel évoluent tous les groupes Scouts et Guides de France. **Garantir la mise en application du cadre que représente la loi permet de vivre ensemble un scoutisme de qualité :**

Les éléments légaux permettant de faire vivre la bienveillance au sein de son groupe/unité, de

nombreux points d'attention et conseils donnés dans cette chartre sont donc également des impératifs. « C'est la loi », autrement dit, ça n'est pas négociable, vivons-les comme des leviers plutôt que des contraintes.

Respecter les taux d'encadrement, les conditions de couchage...

Préserver l'intégrité physique et psychique de chacun, bannir tout comportement inapproprié (physique, verbal ou sexuel, échanges sur les ré-

seaux sociaux, ...), toutes activités offensantes ou brutales (bizutage, totémisation, jeux dangereux ...), tout propos déplacé à l'oral comme par écrit (remarques suggestives, menaces, ...), toute consommation de drogue ou d'alcool. Pour vous y aider, la Fédération du Scoutisme Français met à votre disposition le *Guide réglementaire du Scoutisme Français*. Vos accompagnateurs en groupe et en territoire sont aussi là pour ça.

LE DIRE, C'EST L'INTERDIRE



LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE

POINTS D'ATTENTION

- Toute personne impliquée dans le scoutisme se doit de **signaler toute inquiétude ou soupçon vis-à-vis de la sécurité d'un mineur ou d'un adulte**
- Dans ces situations, on ne peut pas rester seul.e. **Responsable de groupe et délégué.e territorial.e sont là pour vous aider.**
- **Chacun son job** : enquêter, c'est le travail de la police ou de la gendarmerie. S'en tenir à la parole recueillie.
- **Des doutes, des questions, des difficultés à décider ?** « ALLO ENFANCE EN DANGER » au 119 (numéro gratuit 24h/24) peut vous aider à y voir plus clair, en toute confidentialité.
- **Envie d'en parler, au calme, sans urgence ?** Écrivez à bienveillance@sgdf.fr
- Pendant l'été, la **ligne d'urgence des SGDF** au 01.47.07.81.62

QUE FAIRE SI ?

Si un.e mineur.e se confie à moi ou si quelqu'un a des inquiétudes ou se plaint d'un adulte, quel qu'il soit, c'est à moi de le signaler.

ÉCOUTER



Dès le début des révélations, prends le temps d'attraper un papier et un crayon pour **prendre des notes** « ce que tu me dis est tellement important que j'ai besoin de l'écrire ».

J'écoute sans juger, je me contente de recevoir une parole, ni plus, ni moins.

Je note précisément ce qu'on me dit, j'essaie au maximum d'écrire ce que j'entends.

RASSURER



Je suis compréhensif.ve, je fais de mon mieux pour rassurer, sans porter de jugement. Je ne banalise pas ni ne dramatise pas.

Je n'ai pas peur de m'engager. Repère pour le jeune, je me sais digne de confiance.

Je ne peux pas garder ça pour moi et je le dis.

PROTÉGER



Je garantis la sécurité physique et morale des mineurs dont j'ai la charge, individuellement et collectivement. Je m'assure que les activités scouts et guides peuvent se poursuivre sans danger.

Lorsqu'un adulte du mouvement est impliqué, **nous faisons tout ce qu'il faut pour que la poursuite des activités ne mette personne en danger.**

INFORMER



J'informe immédiatement mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e. À défaut, durant les camps d'été, je contacte la ligne d'urgence des SGDF (01 47 07 81 62).

Je leur transmets un double de mes notes. Je m'assure de les avoir datées et signées.

ALERTER

lorsque le danger est immédiat

Je n'hésite pas à alerter immédiatement la police, la gendarmerie (17 en France, 112 dans le reste de l'Europe) en cas de danger, même si je ne suis pas sûr.e de moi.

Je préviens ensuite mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.

IMPORTANT !

Je pense ou constate qu'un mineur peut avoir subi des mauvais traitements :
Je note précisément ce qui m'interpelle, ce qu'on m'a raconté, ce qui m'a alerté.e et je ne reste pas seul.e.